

22/04/2023 et 23/04/2023

Le championnat est réservé aux athlètes dossardés auprès d'un club de la Région Bruxelles Capitale.

Aucune inscription d'un athlète d'une autre province ne sera acceptée.

Par journée, chaque athlète peut s'inscrire à max 2 épreuves individuelles + 1 relais .

Si un athlète s'inscrit à plus de 2 épreuves individuelles par journée, l'organisation choisira les 2 épreuves en fonction des effectifs.

Confirmation sur place au plus tard 1 h avant pour chaque journée.

La 1ère barre à la hauteur et à la perche est posée à la hauteur la plus basse demandée par un(e) des athlètes participant au concours.

Après cette hauteur initiale, la montée des barres s'effectue selon les montées de barres ci-dessous.

Hauteur	Mixte	Concours n°1	1,03						+5cm
		Concours n° 2	1,33	1,43	1,53	1,63			+5cm
Perche	Mixte	Concours n°1	1,83						+10cm
		Concours n° 2	2,63	2,83	3,03				+10cm